



APPEL A CANDIDATURE

RESIDENCE CREATION ET/OU RESIDENCE MISSION

Bergerie nationale de Rambouillet



Depuis 2019, la Bergerie nationale – CEZ de Rambouillet accueille chaque année artistes professionnels et équipes artistiques dans le cadre de résidences de création ou de résidences-mission.

Pour l'année 2025 il est proposé à l'artiste ou l'équipe artistique de candidater sur :

-La résidence création (entre février et juillet 2025)

ou

-La résidence mission (entre septembre 2025 et janvier 2026)

ou

-La résidence création et la résidence mission

Ces résidences bénéficient du soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Île de France et de la Direction Régionale, Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF) d'Île de France.



La Bergerie nationale

La Bergerie nationale est située sur la commune de Rambouillet, Ville d'Art et d'Histoire et Ville porte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Elle est au cœur du Domaine national de Rambouillet qui est un des derniers exemples des grands domaines royaux du XVIIIème siècle. Il rassemble un domaine des chasses, le château et ses jardins d'agrément, ainsi qu'une ferme expérimentale tournée vers la formation et l'innovation depuis le siècle des Lumières, devenue depuis la Bergerie nationale.

De la grande Ferme royale à la Bergerie nationale d'aujourd'hui, ce sont plus de deux siècles d'histoire consacrés à l'expérimentation en élevage, à la recherche appliquée et à la diffusion des bonnes pratiques, notamment par la formation. En créant sa ferme expérimentale, Louis XVI avait pour objectif d'améliorer les cultures et les races animales françaises. Cela se traduit notamment par l'importation du mouton mérinos, devenu patrimoine vivant, géré en consanguinité raisonnée depuis son arrivée en 1786. Au-delà des expérimentations, l'établissement se tourne vers la formation en élevage dès 1794. C'est aussi dans ses locaux qu'ont été mises au point les techniques d'insémination animale en 1946.

Aujourd'hui, la Bergerie nationale est au service de 5 grandes missions transversales :

- La formation initiale et continue (400 apprenants) sur les métiers de l'agriculture, de l'élevage et du soin aux animaux
- L'appui à l'enseignement agricole et à la profession,
- L'éducation du public et l'animation du territoire en accueillant plus de 110 000 visiteurs chaque année,
- Les activités de production, aujourd'hui en agriculture biologique et valorisées en circuits courts,
- La préservation du patrimoine naturel, du patrimoine vivant et du patrimoine bâti.

2) Thème proposé pour les projets de résidences en 2025

« Paysage et Agriculture »

Dès sa création en 1786, la Bergerie nationale est un lieu consacré à l'expérimentation et l'innovation en agriculture implanté dans le cadre exceptionnel de la forêt de Rambouillet. Les terres agricoles sont au cœur d'un domaine de 1000 hectares préservé de la présence humaine depuis près de 250 ans et riche d'une diversité paysagère, faunistique et floristique. Aujourd'hui, l'exploitation agroécologique de la Bergerie nationale profite pleinement de l'omniprésence de la nature et de l'alternance paysagère du site, mise en place pour l'utilisation partagée entre sylviculture, agriculture et chasse, préservant une grande biodiversité.



Modalités de candidature :

Adressez votre dossier, avant le dimanche **10 novembre 2024** minuit, par mail intitulé « **Candidature Résidence d'Artistes** » à :

florian.pennequin@bergerie-nationale.fr et elise.fradin@bergerie-nationale.fr

Votre dossier, au format PDF, doit notamment comporter :

- Un Curriculum Vitae ainsi qu'un accès au dossier artistique et aux productions antérieures de l'artiste ou de l'équipe artistique.
- Une lettre de motivation.
- Un budget prévisionnel précis, qui sera appelé à être modifié à l'issue de la période d'immersion.
- Une proposition de projet détaillée (cf. pages suivantes)

Important : le format de la présentation est libre, il peut inclure du texte, de l'image fixe ou animée, etc.

Modalités de sélection :

- Date limite de dépôt de candidature : 10 novembre 2024 à minuit
- Rencontres des artistes présélectionnés le 13 décembre 2024.
- Réponse : 17 décembre 2024

Le comité de sélection est constitué d'apprenants, de formateurs et de personnels de la Bergerie Nationale, de la DRAC IDF, de la DRIAAF IDF, du pôle culturel de la ville de Rambouillet et de la MJC-usine à chapeaux de Rambouillet.



La résidence création

Cet appel est ouvert à tous les artistes professionnels ou équipes dont le projet artistique correspond au questionnement thématique proposé pour l'année 2025.

Toutes les disciplines artistiques sont éligibles (art visuel, sculpture, danse, théâtre, écriture, ...) et sans condition de nationalité (maîtrise de la langue française obligatoire).

Le ou les artistes intervenants veillent à organiser des actions de médiation auprès des différentes personnes qui partagent le lieu, à l'occasion d'expositions, d'événements ou de représentations qui sont autant d'occasions de présenter la démarche et le projet.

Objectifs de la résidence création

Durant quatre mois, ce temps de résidence est l'occasion pour l'artiste ou l'équipe de réaliser une création originale. Leur présence s'intègre dans une dynamique globale de développement du territoire, qui donne aux visiteurs, personnels et élèves des possibilités inédites d'accès et de participation à la vie culturelle du territoire.

En fin de projet, une forme artistique restituant le travail mené tout au long de la résidence est proposée à l'occasion d'un ou de plusieurs événements co-organisés avec la Bergerie Nationale. Ces conditions seront à déterminer lors de la signature de la convention.

Modalités et conditions d'accueil de la résidence création

- Durée : 4 mois entre février 2025 et juillet 2025
- Mises à disposition possibles selon le type de pratique artistique retenu et les besoins de l'artiste : granges de 150m², bureau équipé (téléphone et informatique), logement à étudier, repas matin, midi et soir...
- Financement : 10 000€ pour l'ensemble de la résidence pour l'artiste/professionnel de la culture ou le collectif (possibilité de prise en charge de fournitures et équipements : présenter une estimation détaillée dans le dossier de candidature, qui sera soumise à discussion lors de l'entretien de sélection).
- Hébergement et/ou frais de transports pris en charge en fonction des besoins.



Résidence Mission

Le pôle formation

Centre constitutif de la Bergerie nationale, le pôle Formation de la Bergerie Nationale est sans cesse en évolution afin de s'adapter aux évolutions de l'agriculture et de répondre aux sollicitations des filières professionnelles.

Composé d'un CFA et d'un CFPPA, il forme plus de 400 apprenants, qui de la seconde à la licence, suivent des formations dans l'élevage, l'agriculture et la santé animale. Ces formations, qu'elles se fassent par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue, ont vocation à former les professionnels de l'agriculture de demain.

En parallèle, le pôle formation a pour mission de former et de développer l'esprit critique des citoyens de demain. Pour parvenir à ces objectifs, l'enseignement agricole intègre pleinement l'éducation artistique et l'ouverture culturelle de ses apprenants dans ses programmes, tout particulièrement à travers l'enseignement de l'éducation socioculturelle (ESC), matière qui lui est spécifique.

C'est en particulier dans le contexte de ces cours et des projets d'ESC que les apprenants sont amenés à s'ouvrir sur le monde et le territoire social et culturel qui les entoure. Tout au long de leur formation ainsi que dans le cadre extra-scolaire de l'association des apprenants, ils sont amenés à produire et expérimenter le processus créatif artistique.

La Résidence mission

Dans le cadre de sa mission de médiation culturelle et de formation des futurs citoyens, le pôle formation de la Bergerie nationale souhaite accueillir un artiste ou une équipe artistique pendant quatre mois, à partir de septembre 2025. Cette résidence artistique et culturelle a pour ambition de participer au développement de l'éducation artistique et culturelle, de construire une collaboration entre les professionnels des métiers artistiques et culturels, les équipes éducatives, les jeunes, leurs familles, d'approfondir les partenariats et de créer de nouvelles interactions sur le territoire de Rambouillet.

Pour l'artiste-résident, le projet laisse une grande place à la rencontre, l'immersion et le partage. L'enjeu pour l'artiste est d'établir une relation avec les apprenants et les formateurs, fondée sur la compréhension et l'expérience d'un processus créatif. Son intervention doit permettre d'expérimenter ce qu'est le processus de création (recherche, inspiration, concept, démarche, orientations, matérialisation, technique, résultat) et les différents outils mobilisables. Pour cela, l'artiste-résident doit articuler médiation et production. Par la pratique, il ou elle propose un cadre d'intervention susceptible de créer un dialogue avec chacun, autour de ses compétences propres et/ou ses expériences. Ses échanges permettront aux personnes d'interroger leurs propres ressources en matière d'expression, de liberté de création et d'alimenter le processus de co-construction.

La prise en compte des habitants et des ressources locales (Château de Rambouillet, La Lanterne, L'usine à chapeau, la Laiterie de la Reine...), de toutes natures confondues (lieux culturels, matériaux, effets d'opportunités) nourrit le projet et la démarche.



L'artiste veillera à faire rayonner son action sur tout l'établissement de la Bergerie nationale et fera en sorte de rencontrer toutes les classes du pôle formation. Il sera amené à intervenir plus particulièrement avec les formateurs d'ESC dans le cadre de projets de création et d'expression artistique avec différentes classes du pôle formation (2 classes de Secondes et 2 classes de Terminales) et permettre des rencontres avec les jeunes des structures socioculturelles et des établissements scolaires de Rambouillet. Il sera aussi amené à développer des actions avec les membres de l'association des apprenants et les visiteurs de la ferme pédagogique. Il veillera à organiser des actions de médiation auprès des établissements scolaires voisins, des structures socioculturelles, des maisons de retraites, des associations... en partenariat avec les formateurs et les apprentis en BTSA dans le cadre de leur projet d'Initiative et de Communication où ces derniers sont amenés à promouvoir et à organiser des événements d'animation du territoire.

Objectifs de la résidence mission

- Encourager et accompagner la pratique et l'expression artistique individuelle et collective des usagers de la Bergerie nationale, en particulier celle des apprentis ;
- Contribuer à réduire les inégalités d'accès à l'art et à la culture ;
- Développer l'esprit critique, la compréhension des enjeux de société, le partage des connaissances et la transversalité des champs artistiques ;
- Ouvrir à une autre vision du monde et de développer l'esprit critique ;
- Permettre au plus grand nombre d'appréhender le processus de création qu'il soit en lien avec la création contemporaine, le patrimoine ou la culture scientifique, ou les programmes scolaires ;
- Proposer une éducation artistique et culturelle fédératrice concernant aussi bien les enfants et les jeunes, que leurs familles ;
- Contribuer au développement artistique et culturel du territoire (patrimoine, lecture publique, musées, cinéma, théâtre, danse, musique et pratique chorale...).

Ce projet fait partie d'une dynamique globale de développement du territoire, qui donne aux élèves, personnels et visiteurs des possibilités inédites d'ouverture sur le monde culturel et artistique.

Le candidat pourra s'appuyer sur les documents suivants pour mieux comprendre les objectifs de l'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bacpro/bac-pro-da-MG1Dec2017.pdf ; https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/2nde-pro/2nde-pro-da-EG1.pdf)

Déroulement de la résidence mission

Cette résidence se déroule en deux phases : l'immersion et l'action artistique. Elle se déroule durant 4 mois, de septembre 2025 à janvier 2026. L'artiste doit s'assurer d'une disponibilité importante sur cette période.

La phase 1 : L'immersion (Septembre)

La phase d'immersion soutient l'infusion artistique et permet les rencontres et les échanges entre artiste(s) et acteurs en présence (formateurs, groupes classes, référents des structures culturelles partenaires et celles envisagées). Elle doit permettre de faire évoluer le projet initial au fil des rencontres, des apports et des orientations que prendront les groupes. Ce projet initial doit pouvoir être adapté en concertation avec les apprenants et l'équipe pédagogique pour permettre de répondre aux objectifs pédagogiques de la formation.



La phase 2 : L'action artistique (Octobre à janvier)

- Les ateliers artistiques en classe et hors classe :

L'artiste (individu ou collectif) engage avec chaque groupe un travail de co-construction à partir de la thématique et des orientations prises par le groupe.

- Rencontres entre les groupes et classes accompagnées et les structures partenaires.

- Un temps de médiation pour accompagner les groupes dans la démarche de présentation de leur production artistique.

- La sortie de résidence : à l'issue de la résidence, l'artiste (individu ou collectif) produit avec les participants une restitution de fin de projet afin de documenter l'expérience partagée et de laisser une trace. Cette production originale peut revêtir tout format (imprimé, objet, vidéo, son...).

Modalités et conditions d'accueil de la résidence mission

- Durée : 4 mois entre septembre 2024 et janvier 2025
- Mises à disposition possibles selon le type de pratique artistique retenu et les besoins de l'artiste : granges de 150m², bureau équipé (téléphone et informatique), logement à étudier, repas matin, midi et soir...
- Financement : 10 000€ pour l'ensemble de la résidence mission pour l'artiste/professionnel de la culture ou le collectif (possibilité de prise en charge de fournitures et équipements : présenter une estimation détaillée dans le dossier de candidature, qui sera soumise à discussion lors de l'entretien de sélection).
- Hébergement et/ou frais de transports pris en charge en fonction des besoins.



Résidence création et mission

Pour la deuxième année, il est possible de faire une proposition qui lie les deux projets de résidences : création et mission.

Dans ce cas les conditions d'accueil et les attendus pour la candidature sont les mêmes.

En revanche, la phase 1 de la résidence mission, « l'**immersion** », sera réalisée durant la phase de création, le temps d'intervention sera consacré à la mise en œuvre de temps de rencontre et d'échanges avec les parties-prenantes du projet pour assurer la transition entre le travail de création artistique et la démarche de création partagée.

Modalités et conditions d'accueil de la résidence création :

- Durée : 8 mois entre février 2025 et janvier 2026
- Mises à disposition possibles selon le type de pratique artistique retenu et les besoins de l'artiste : granges de 150m², bureau équipé (téléphone et informatique), logement à étudier, repas matin, midi et soir...
- Financement : 20 000€ pour l'ensemble de la résidence pour l'artiste/professionnel de la culture ou le collectif (possibilité de prise en charge de fournitures et équipements : présenter une estimation détaillée dans le dossier de candidature, qui sera soumise à discussion lors de l'entretien de sélection).
- Hébergement et/ou frais de transports pris en charge en fonction des besoins.